



## ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES

### ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

#### Commission préalable au conseil d'établissement

Mercredi 04 novembre 2015 16h

#### Compte-Rendu

*Présents :*

<i>Elsa ROSSIGNOL</i>	<i>Chef de service</i>
<i>Catherine GUIOT</i>	<i>Chef de service adjointe</i>
<i>Elisabeth MILON</i>	<i>Directrice de l'école municipale d'arts plastiques</i>
<i>Nigel ROBINSON</i>	<i>Directeur adjoint de l'école municipale d'arts plastiques</i>
<i>Michel BLAZY</i>	<i>Elu représentant des professeurs</i>

Elisabeth MILON reprend point par point l'ordre du jour et présente le rôle du conseil d'établissement.

La commission d'école a pour but de préparer le conseil d'établissement, de tirer un bilan pédagogique et humain, ainsi que de dresser un bilan du fonctionnement de l'école. Elle sert aussi à exposer les projets à venir.

Cette année, la commission de l'école d'arts plastiques revêt une forme particulière, les élus des élèves/parents d'élèves n'ayant plus d'usager au sein de l'école, il n'y a pas de représentant. Ce problème récurrent d'une école à l'autre est à soulever car la représentativité n'est plus assurée. Au fur et à mesure des années, la parole des parents élus, importante, permet un échange et une vision extérieure de l'établissement.

En 2014-2015, l'école d'arts plastiques a connu une difficulté majeure au sein de l'équipe enseignante. Mme Hélène PICARDI a été arrêtée sur une très grande partie de l'année scolaire. Ses remplaçants ont été très compétents, très efficaces et très investis dès leur prise de poste. Mais leur situation, inconfortable tant au niveau administratif qu'organisationnel, en attente potentielle d'une reprise du professeur titulaire, s'est ressentie sur la réalisation des projets qu'ils ont dû mener de manière contrainte. Hélène PICARDI est revenue en mai de manière sporadique. Elle reprend à nouveau cette semaine (le samedi 7 novembre) en mi-temps thérapeutique, sur une semaine difficile avec une rentrée déjà bien amorcée et le projet des 10 ans des EMA en point de mire.

L'équipe a été renouvelée aussi par le départ à la retraite de Catherine OUY. Le recrutement sur ce poste s'est effectué avec une ouverture sur les champs disciplinaires (ouverture à d'autres matériaux que la terre), ce qui a

permis à Mme Céline VACHE-OLIVIERI de prendre son poste en septembre 2015.

Michel BLAZY précise que l'intégration de cette nouvelle collègue s'est très bien passée. Elle est présente le mercredi en synergie avec Mirela POPA et lui-même.

Elisabeth MILON répond qu'effectivement, il existe une très bonne collégialité ainsi qu'une très bonne circulation des enseignements. Cela permet un décroisement, une ouverture aux autres pratiques.

Michel BLAZY souligne que ce décroisement, très positif, n'est pas uniquement celui des enseignements mais aussi des âges différents où les élèves circulent entre les groupes.

Elisabeth MILON revient sur les projets menés en 2014-2015 :

Un des plus gros projets est la résidence territoriale de Lisa SARTORIO : résidence d'artiste en milieu scolaire à l'initiative de l'école d'arts plastiques est en partenariat avec le MAC/VAL et la galerie municipale Jean-COLLET. Ce projet est subventionné à hauteur de 8 000 € par la DRAC Ile-de-France (ministère de la Culture). Cette résidence prend son ancrage au collège Jules Vallès, en collaboration avec deux écoles élémentaires : Blaise Pascal et Anatole France. Le projet s'organise autour de la question du territoire, il met en mouvement les acteurs du projet : les professeurs des écoles, les élèves (du CM1 à la 3<sup>ème</sup>). L'idée de ce projet est qu'à partir de ce territoire vécu comme difficile et marginal, on peut arriver à favoriser un échange élargi à la ville et accessible à tous. L'autre axe de travail de ce projet est celui du passage en cycle 3 (CM2/6<sup>ème</sup>). Suite aux attentats de janvier 2015 et à la mise en œuvre du plan Vigipirate renforcé, ce projet a dû être reporté. L'artiste, alors enceinte, a dû une nouvelle fois demander un report. La résidence devrait s'accomplir en 2016. La prochaine réunion est prévue en novembre 2015, avec des ateliers qui commencent en janvier 2016 et une restitution en juin 2016. D'autres problèmes inhérents à ce genre de projets se sont greffés au changement d'année scolaire comme le renouvellement des équipes éducatives de l'Education Nationale ou l'interdiction d'une demande supplémentaire de subvention pour un autre projet. Il va donc falloir réadapter le projet tout en gardant la volonté des enseignants de continuer avec Lisa SARTORIO.

Un autre projet, concernant une classe de 6<sup>ème</sup> et deux classes de 4<sup>ème</sup> a vu le jour au collège Jean Perrin. Cette programmation, prévue avec quatre enseignants de l'école d'arts plastiques sur les heures d'enseignements hebdomadaires, a eu lieu le mercredi matin.

Cinq modules de 18h, soit un volume horaire total de 90 heures, ont permis aux élèves sur le temps scolaire d'aborder les thématiques du programme d'histoire des arts du collège en adossant ce travail aux expositions de nos partenaires.

L'action s'est donc concentrée sur deux établissements secondaires, ce qui a permis une structuration plus importante.

Elisabeth MILON aborde la question des tarifs pratiqués à l'école municipale d'arts plastiques. En terme de temps d'enseignement, la différenciation entre les enfants et les adultes sur le quota horaire est à noter.

Une baisse d'effectifs sensible est à noter.

Nigel ROBINSON précise que la zone sensible se situe dans les parcours 3 et 4 du mercredi, soit les élèves de 10 à 14 ans ainsi que le samedi après-midi sur le cycle intégré (3 élèves pour 5 heures de cours). Le parcours 2 du samedi matin est aussi impacté.

Elisabeth MILON reprend en expliquant que ceci relève d'une question d'orientation pédagogique de l'école.

Une réunion en ce sens a été organisée. Elle a débouché sur des propositions.

2 propositions émanent de la direction de l'école d'arts plastiques.

1<sup>ère</sup> proposition : augmenter les entrants (6-8ans) comme cette année où une classe supplémentaire a été créée.

2<sup>ème</sup> proposition : aller chercher le non-public. Faire de petites interventions dans les écoles élémentaires (CM1/CM2).

Michel BLAZY relate la proposition principale émanant de l'équipe enseignante, celle d'une classe préparatoire aux écoles supérieures d'arts. Le niveau des enseignants le permet et le matériel présent correspond aux besoins de cette proposition. Cette éventualité a été débattue en réunion avec Catherine Clément.

Elisabeth MILON répond qu'à ce jour, nous ne sommes pas en capacité de monter seuls une classe estampillée par le ministère de la Culture. Il faudrait 25 heures d'enseignement hebdomadaire pour un étudiant, ce qui paraît irréalisable même sous forme de stage ou de modules resserrés. Une formule alternative doit être réfléchie.

En conclusion pour l'année 2014-2015, Elisabeth MILON rappelle que la question des tarifs mérite d'être remise à l'ordre du jour ainsi que la question de la place des adolescents au sein de l'école d'arts plastiques. A l'intérieur de la place des adolescents, le questionnement de la classe préparatoire à des écoles supérieures d'art pourra être posé.

En ce qui concerne l'année 2015-2016, à l'initiative de l'école d'arts plastiques, sur une idée de Vincent Mesaros et en partenariat avec la Galerie Jean-COLLET, le MAC/VAL, le théâtre Jean Vilar, les 3 cinés Robespierre, la bibliothèque Nelson Mandela et le SUB, la saison burlesque est à l'honneur. La thématique sera lancée par les 10 ans des EMA, le samedi 5 décembre.

Les axes de travail pour l'année 2015-2016 pour l'école d'arts plastiques sont :

- Le burlesque
- Le travail en partenariat avec les établissements scolaires
- La réflexion menée avec l'équipe pédagogique sur le projet d'école et aussi sur la question de la tarification.

Ces trois axes sont liés les uns aux autres.

Michel BLAZY exprime son soutien en proposant une ouverture des « droits » aux élèves de musique/danse de venir en arts plastiques avec une idée générale de payer une fois avec un accès à l'ensemble des enseignements.

Elsa ROSSIGNOL rappelle que les tarifs sont définis par les élus, en concertation avec les différents services concernés. Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées. Si les recettes diminuent, les dépenses devront diminuer aussi.

Nigel ROBINSON évoque le bon fonctionnement de l'ensemble de la Pépinière ainsi qu'une explosion de la demande. La Pépinière 3 est, par contre, en manque d'apprentissage formel. En effet, l'essai avec le binôme artiste/enseignant n'est pas forcément concluant. Il faudrait créer une cassure pour ne pas considérer la Pépinière 3 comme une continuité de la Pépinière 1 & 2. Il existe aussi très peu d'interaction entre les arts plastiques, la musique et la danse en Pépinière 2, les groupes étant trop importants.

Elisabeth MILON finit en expliquant que la Pépinière pourrait être étendue à destination d'un public plus âgé, c'est une belle idée qui a son fondement et sa logique.

La séance est levée à 18h30.

Elsa ROSSIGNOL